Tour du Combeynot en 3 jours

Briançonnais



Arrivée au refuge de l'Alpe de Villar d'Arène (© Parc national des Ecrins - Thibaut Blais)

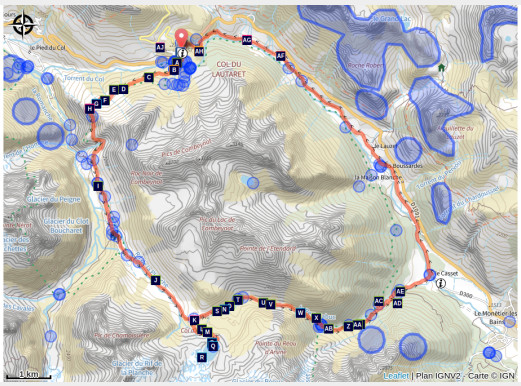

Ce Tour du Combeynot est une itinérance de 3 jours, idéale pour les familles qui souhaitent associer la diversité naturelle des milieux avec l'aspect culturel du territoire durant leur séjour.

Rien de mieux que d'observer un tel contraste entre les paysages briançonnais sur une courte durée ! L'eau, omniprésente, contribue à cette diversité paysagère et se contemple sous la forme la plus cristallisée avec le glacier de la Roche Faurio, à la plus mouvante avec les cours d'eau de la Romanche et de la Guisane. En outre, les éléments architecturaux ponctuent la randonnée de manière à plonger le marcheur dans l'histoire des hameaux du Monetier.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 jours

Longueur : 29.6 km

Dénivelé positif : 1112 m

Difficulté : Moyen

Type : Séjour itinérant

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : Col du Lautaret
Arrivée : Col du Lautaret
Balisage : GR PR
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains
2. Villar-d'Arêne

Profil altimétrique

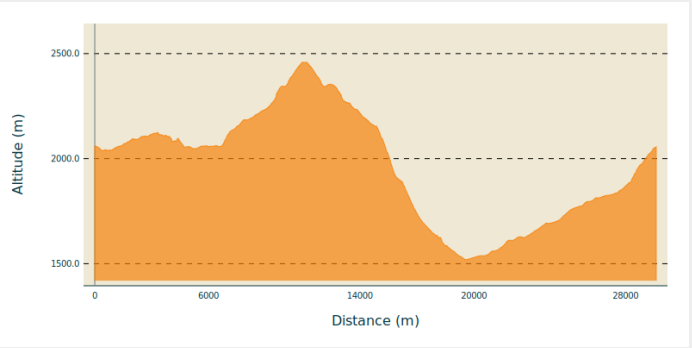

Altitude min 1519 m Altitude max 2459 m

Depuis le col du Lautaret, il faut emprunter le sentier des Crevasses, profiter au passage de l'impressionnant Belvédère de l'Homme, pour s'élever jusqu'à l'Alpe du Villar d'Arène.

La deuxième étape, au départ des refuges du Plan de l'Alpe, remonte et traverse plusieurs cours d'eau avant d'arriver au col d'Arsine où il est possible d'accéder aux lacs des glaciers du même nom. Le décor est alors à la haute montagne. Le parcours bascule par la suite dans la vallée de la Guisane en une longue descente jusqu'au village du Casset qui clôture l'étape.

Le dernier jour, le chemin ancestral longe la Guisane en passant par divers hameaux notamment le Lauzet à partir duquel l'itinéraire emprunte le GR®50 jusqu'au col du Lautaret.

Étapes :

1. Du Col du Lautaret à l'Alpe du Villar-d'Arène
   6.4 km / 151 m D+ / 2 h
2. De l'Alpe du Villar-d'Arène au Casset
   12.8 km / 410 m D+ / 4 h 30
3. Du Casset au col du Lautaret
   10.8 km / 561 m D+ / 4 h

Sur votre route...

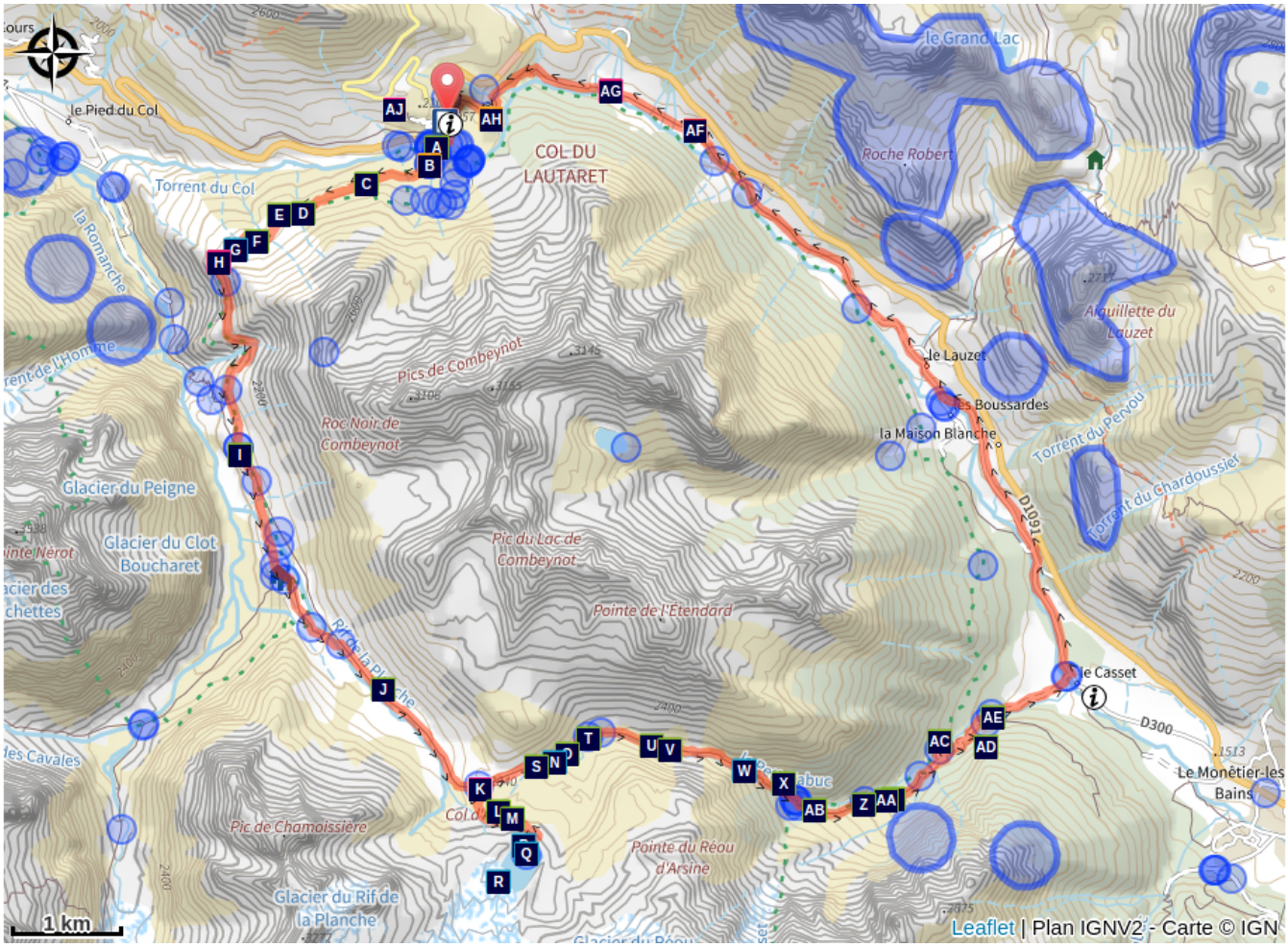

- Hierochloe odorata (AA)
- Aulnaie à aulnes verts (AC)
- Lys martagon (AE)
- Vue sur la Meije (AG)
- La "bosse" des marmottes (AI)
- Col d'Arsine (AK)
- Lagopède alpin (AM)
- Un régime aquatique (AO)
- Fonte du glacier d'Arsine (AQ)
- Alouette des champs (AS)
- Papillon de jour, papillon de nuit (AU)
- Couleur de l'eau des méandres (AW)
- L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AY)
- Un prédateur volant (BA)
- Les chamois (BC)
- Blaireau européen (BE)
- Téléskis démantelés (AB)
- La mégaphorbiaie (AD)
- Tétras lyre (AF)
- Le belvédère de l'homme (AH)
- Swertie vivace (AJ)
- Jonc arctique (AL)
- Moraine (AN)
- Vêlage (AP)
- Glacier d'Arsine (AR)
- Bergeronnette des ruisseaux (AT)
- Solitaire (AV)
- Venturon montagnard (AX)
- Mélèze (AZ)
- Merle à plastron (BB)
- Le cincle plongeur (BD)
- Hospice de la Madeleine (BF)

Vue sur le Pic de Rochebrune (BG)

Le massif de Combeynot, W. Brockedon (BH)

Le climat du col du Lautaret (BI)

La tufière du col du Lautaret (BJ)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.



Recommandations

Comment venir ?

Transports

Réseau de transport de la Région Sud : https://zou.maregionsud.fr/
Réseau de transport région AuRA : https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/
Réseau de transport de l'Isère : https://www.itinisere.fr/

Accès routier

Depuis Briançon, emprunter la D1091 en direction de Grenoble, passer le Monêtier-les-Bains et continuer jusqu'au col du Lautaret.

Depuis Grenoble, emprunter le D1091 en direction de Bourg d'Oisans, puis continuer vers la Grave et monter jusqu'au col du Lautaret. Attention si le tunnel du Chambon est fermé, il faudra emprunter la route de secours.

Parking conseillé

Col du Lautaret

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d’altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

Lieux de renseignement

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)
Le Casset, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
https://www.ecrins-parcnational.fr



Centre d'accueil du Col du Lautaret (ouverture estivale)
Col du Lautaret, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 49 74
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Maison du Parc du Briançonnais
Place Médecin-Général Blanchard, 05100 Briançon

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 21 08 49
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Sur votre route...



Hierochloe odorata (AA)

Aussi connue sous le nom d'herbe à bison ou d'avoine odorante, cette graminée pousse dans les pelouses humides et les abords de marécages. À partir de sa souche rhizomateuse, elle forme des touffes de 60 à 70 cm de hauteur. Grâce à la coumarine qu'elle contient, elle dégage une odeur agréable qui lui vaut d'être utilisée dans la production de boissons distillées. Protégée au niveau national, elle est aussi très rare sur le département des Hautes-Alpes.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Téléskis démantelés (AB)

Une petite station de ski fut créée dans les années 1970 non loin du col du Lautaret. Du fait des risques d'avanlanches et des nouvelles normes la pratique du ski alpin fut déplacée près du village de Villar d'Arène et sur le hameau du Chazelet. Les deux téléskis devenus obsolètes, situés dans un territoire de très grande valeur paysagère et très riche en terme de biodiversité, dénaturaient cet espace classé depuis 1974 en réserve naturelle nationale du Combeynot. En 2013, un démantèlement a donc été entrepris par le Syndicat mixte des Stations villages de la Haute Romanche avec l'appui du Parc national. Au final, plus de 35 tonnes de ferraille et blocs de béton ont été évacuées.

Attribution : Eric Vannard - PNE



Aulnaie à aulnes verts (AC)

Transition spectaculaire entre la véritable forêt et les alpages sur les versants à l'ubac, elle représente une formation dense d'arbustes, composée essentiellement de saules et d'aulnes verts. Ces derniers sont voués à ne jamais atteindre la taille d'un arbre. Ils composent des fourrés impénétrables où sangliers, chamois, chevreuils ont tracé au fil du temps, des labyrinthes pour s'y cacher. Pourvoyeurs d'azote par leurs racines, ils fertilisent les sols au point d'accueillir les dernières incartades de la mégaphorbiaie en altitude.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



La mégaphorbiaie (AD)

Zone transitoire à l'orée supérieure de la forêt, elle se compose de plantes volumineuses à larges feuilles, en quête de lumière pour assurer leur développement. Sous son couvert, un petit monde animal et végétal trouve son compte, notamment la dorine ou l'adénostyle. Sur la partie occidentale du massif des Écrins, on la retrouve en bordure des torrents et des ruisseaux. Là, juste après la fonte des neiges, elle montre sa tête d'or en composant des tapis du plus bel effet.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



Lys martagon (AE)

Le Lys Martagon est l'hôte des pentes herbeuses, pelouses ou des sous-bois, on le voit d’assez loin grâce à sa longue hampe florale dressée d’où se détachent de trois à dix fleurs majestueuses.
Elles sont grandes, d’un rose violacé ponctué de pourpre, constituées de six « pétales » se recourbant vers le haut à maturité. Elle laisse, alors, apparaître six étamines orangées. Les fleurs, penchées vers le bas, se redressent lors de la formation du fruit.

Attribution : Pierrick Navizet - Parc national des Ecrins



Tétras lyre (AF)

Présent dès 1200 m d'altitude, le tétras lyre ne se rencontre en France que dans les Alpes. On repère le mâle à son plumage noir et à sa queue en lyre qui a donné son nom à l'espèce.Tandis qu'en hiver il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid, au printemps le mâle se livre à des parades spectaculaires pour attirer les poules. Sur cette zone, le Parc national organise un suivi de la population de cette espèce.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Ecrins



Vue sur la Meije (AG)

La Meije est le deuxième sommet majeur du massif des Écrins. Elle se compose de 3 principaux pics : le Doigt de Dieu (3 973 m), la Meije orientale (3 891m), et le point culminant, le Grand Pic à 3 983 m. C'est un sommet technique dont la première ascension a été réalisée le 16 août 1877 par Emmanuel Boileau de Castelnau accompagné du célèbre guide local Pierre Gaspard. Meije provient de Meidjo en occitan qui signifie midi, puisque pour les habitants de La Grave le soleil passe à l'aplomb de ce sommet aux alentours de midi. De l'autre côté, avant sa renommée, il était appelé le bec des peignes par les habitants de Saint-Christophe-en-Oisans.

Attribution : © Parc national des Écrins - Pascal Saulay



Le belvédère de l'homme (AH)

Une rambarde en bois installée à l'endroit le plus avantageux pour contempler les glaciers descendant de la Meije. Le glacier du Lautaret sur la gauche et celui de l'Homme sur la droite se rejoignent péniblement aujourd'hui. Ce dernier glacier est la voie de descente à skis au printemps du Pic Oriental de la Meije et du refuge de l'Aigle (visible en continuant sur le sentier vers le rocher blanc) Ce refuge est perché à 3 450 m d'altitude sur un éperon rocheux. Une nouveau refuge a été installé en 2014 en intégrant l'ancienne charpente qui datait de 1910.

Attribution : © Parc national des Écrins - Cyril Coursier



La "bosse" des marmottes (AI)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d’altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on à coutume d'appeler la "bosse" des marmottes. Ce rongeur hibernant n’est visible que d’avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d’un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d’un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d’en avertir les autres.

Attribution : PNE - Coursier Cyril



Swertie vivace (AJ)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Col d'Arsine (AK)

Le col d'Arsine constitue un lieu de passage et de visite important sur le Tour des Ecrins et de l'Oisans (GR54). Il donne un point de vue remarquable sur le massif des Agneaux. Le col fait partie d'un itinéraire ancien utilisé parfois à la place du passage par le col du Lautaret. Point de passage entre la Guisane et la Romanche, l'endroit est cité dès le Moyen-Âge comme lieu de confrontation pastorale entre les communautés de Villar d'Arène et du Monêtier-les-Bains.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



Jonc arctique (AL)

Même s'il est relativement commun dans certains marais acides, le jonc arctique n'en est pas moins protégé sur tout le territoire des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Reconnaissable à son absence totale de feuilles, il possède dans le tiers supérieur de la tige des fleurs peu nombreuses et noirâtres. Les tépales de ces dernières sont obtus et un peu plus courts que la capsule.

Attribution : Christophe Albert - PNE



Lagopède alpin (AM)

Cinq heures du matin, à plus de 2 000 m d’altitude, au mois de mai, le jour se lève sur les landes à myrtilles qui apparaissent entre les plaques de neige. Soudain, un cri rauque, quasi métallique, déchire l’ambiance calme de l’aube : c'est le lagopède alpin en pleine parade nuptiale. Originaire de la toundra arctique, le lagopède alpin, appelé parfois perdrix des neiges, était présent dans toute l’Europe pendant les glaciations avant de voir son espace de vie se restreindre aux montagnes. Il y trouve, aujourd’hui encore, les conditions indispensables à sa survie. Les parcs nationaux alpins ont une responsabilité majeure dans la conservation de cette espèce. L'inventaire de l'unité naturelle Haute Romanche en 2005 a démontré l'existence d'un noyau important de population sur le site.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Moraine (AN)

Le site d'Arsine présente un beau complexe moranique avec son cortège floristique de marge glaciaire. La moraine frontale du glacier d'Arsine repose sur un complexe de glaciers rocheux végétalisé occupant le bas du cirque sur une quarantaine d'hectares. Cet ensemble correspond vraisemblablement à un remaniement des dépôts glaciaires abandonnés suite à l'installation d'un pergélisol. C'est-à-dire que le sol se maintient constamment à une température égale ou inférieure à 0º C durant plusieurs années. Ce phénomène s'est vraisemblablement produit lors du refroidissement climatique du Dryas récent, soit 11 000 à 10 000 ans avant notre ère.

Attribution : PNE - Nicollet Bernard



Un régime aquatique (AO)

La bergeronnette des ruisseaux est une "hyperactive" qui compose son repas de mouches, moustiques, libellules et toutes sortes de larves d’insectes aquatiques. Elle chasse au bord de l’eau, en sautillant de pierre en pierre ou en volant sur place pour happer ses proies. Il lui arrive de pêcher des crustacés, des mollusques et même de petits poissons pour compléter son alimentation. Pour construire son nid, elle ne quitte pas non plus les rives humides, recherchant même la proximité d’une chute d’eau ou du courant d’une rivière.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Vêlage (AP)

Quand le lac est gelé et que la température de l'air se réchauffe, la glace se détend en provoquant ce qui s'appelle le "chant de lac". Le lac ouest est le dernier du massif où il est encore possible d'observer des chutes de séracs (front du glacier) dans ses eaux provoquant un bruit sourd qui résonne.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

Fonte du glacier d'Arsine (AQ)

Le lac d'Arsine est né dans les années 1950 à la suite de la fonte du glacier d’arsine. Devant son évolution rapide, il est suivi dès 1969 et en 1985 des mesures plus complètes révèlent un volume d’eau de 800 000 m3 contenu par une moraine fragilisée par la présence de glace en son sein. Avec ce risque de rupture, des travaux d’urgence sont entrepris dès le printemps suivant pour stopper la montée du niveau du lac par un chenal de régulation creusé à travers la moraine frontale. Près de 30 ans plus tard, le site glaciaire est toujours suivi de près par les agents du Parc. Et le risque est complètement écarté.



Glacier d'Arsine (AR)

Le glacier d’Arsine est logé au creux d’un vaste cirque de face nord, enceint par de hautes parois culminant entre 3 200 et 3 600 mètres d’altitude. Il s’agit d’un glacier en grande partie couvert dont le front, actuellement situé vers 2 470 m d’altitude, est précédé par des lacs. Ceux-ci sont retenus par un imposant dispositif de moraines historiques, formées lors du Petit Âge de Glace (entre 1550-1850 environ). De par sa taille et son état de conservation, le dispositif morainique historique d’Arsine fait figure d’exception à l’échelle des Alpes occidentales. D’ordinaire, de tels "vallums" morainiques sont réservés aux petits glaciers d’altitude dont les eaux engendrent un ruissellement trop diffus pour être capable de déblayer les accumulations détritiques proglaciaires (par exemple le glacier du Réou d’Arsine). La fonte et le recul important du glacier d'Arsine a posé dans les années 1980 des problèmes de rétention d'eau et donc de sécurité. le RTM a ainsi mené des travaux pour faire baisser le niveau des lacs dont le volume faisait craindre une rupture de la moraine et donc un risque d'inondation du village du Casset.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre



Alouette des champs (AS)

Un oiseau funambule suspendu dans le ciel égrène longuement sa ritournelle de notes qui se bousculent. Puis, les ailes triangulaires repliées et suivant une spirale parfaite, l’oiseau se pose à terre au milieu de la prairie. Au sol, il est peu visible : son ramage aux différentes teintes brunes lui assure un camouflage confondant. Dans sa quête de nourriture, ses déplacements, succession de petites courses et d’arrêts brusques, lui permettent par ailleurs de repérer d’éventuels prédateurs.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Bergeronnette des ruisseaux (AT)

Avec élégance, la bergeronnette des ruisseaux sautille et s’active sur les rochers au bord des rivières. Présente ici dans un torrent de montagne, elle affectionne tous les cours d’eau, à la montagne, à la campagne ou à la ville, et même les petits lacs d’altitude. Comme les autres bergeronnettes, elle hoche perpétuellement sa longue queue noire bordée de blanc. Son ventre est jaune comme celui de la bergeronnette printanière, mais elle s’en distingue par son dos gris cendré. En période nuptiale, le mâle exhibe fièrement une bavette noire qui permet alors de mieux le différencier de sa femelle, qui garde le sourcil et la gorge blanche. Leurs pattes rosées sont une spécificité, celles des autres bergeronnettes sont noires.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Papillon de jour, papillon de nuit (AU)

Les papillons diurnes se différencient des nocturnes à la forme de leurs antennes. On remarque également qu’au repos, les ailes des diurnes sont repliées verticalement au-dessus du corps – discrétion oblige – alors que les nocturnes s’en recouvrent. Le solitaire, craintif et prudent, a une autre particularité comportementale : dès que la température est moins favorable pour voler, il se pose et offre son flanc aux rayons du soleil pour emmagasiner de l’énergie, allant même jusqu’à se pencher légèrement, alors que d’autres étalent dangereusement leur anatomie dans sa totalité.

Attribution : PNE - Warluzelle Olivier



Solitaire (AV)

La lande fermée d'éricacées et de saules soyeux abrite une population d'un papillon peu commun et protégé : le solitaire. En d'autres lieux, il occupe également d'autres milieux comme les landes à airelles et les tourbières, le solitaire est rare et difficile à observer. Ce papillon de jour se reconnaît à sa parure jaune délicatement saupoudrée de gris sous les ailes postérieures du mâle alors que Madame a opté pour une voilure blanche presque immaculée. Tous deux portent un modeste liseré rose surlignant le pourtour de leurs ailes, ponctuées d’un minuscule ocelle blanc cerné de brun et d’un discret croissant gris.

Attribution : PNE - Delenatte Blandine



Couleur de l'eau des méandres (AW)

La couleur turquoise des eaux qui serpentent dans les méandres du torrent du Petit Tabuc donne un caractère particulièrement remarquable au site. Le vallon est prisé des photographes et artistes pour l'interprétation photographique et picturale.

Attribution : PNE - Coursier Cyril



Venturon montagnard (AX)

Un petit oiseau vert-jaune-gris se balance sur une haute branche. « Tchèt ». Le venturon montagnard s’envole pour se poser sur un lambeau de pelouse écorchée. Il ressemble à un verdier de petite taille, mais son cri métallique émis lors de ses petits vols ne laisse pas de doute. Son observation prolongée montre un joli gris bleuté sur la tête et les côtés de la poitrine. Des barres alaires jaunes sont bien visibles. Sur de longs parcours, avec son vol ondulé, il fait penser à un chardonneret. Tout comme son cousin, il est sociable et circule en petits groupes pour explorer une touffe d’ortie ou une pelouse.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AY)

Le site du Petit Tabuc est un territoire de nidification très favorable à l'aigle royal. L'aigle royal compte parmi les espèces protégées considérées comme rares en Europe. L'importance des populations recensées dans le massif des Ecrins confère au Parc une responsabilité particulière dans la conservation de l'espèce. Des comptages sont organisés régulièrement depuis 1985 ainsi qu'un suivi fin de la reproduction, des causes de perturbation et de la mortalité.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Mélèze (AZ)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. Le mélèze est un arbre colonisateur des versants de montagne. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Le site du Petit Tabuc est un bel exemple de la capacité de colonisation de cette essence, même si elle est régulièrement mise à mal par les avalanches.

Attribution : PNE - Chevalier Robert



Un prédateur volant (BA)

L’aigle est un prédateur par excellence. Tout en lui évoque la force et l’audace. Son aspect bien sûr, avec un regard impressionnant que souligne une arcade sourcilière proéminente, mais surtout des armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques, et des serres acérées d’une grande puissance. Sa vue perçante lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur les cadavres d’animaux contribuant ainsi à l'épuration naturelle de la nature.

Attribution : PNE - Telmon Jean-Philippe

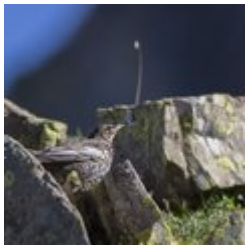

Merle à plastron (BB)

Au milieu des alpages parsemés de mélèzes ou de "brousses", un cri d’alarme suivi d’une amorce de chant retentit. Un merle ? Oui, mais un merle à plastron. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d’épicéas et de pins cembros, de 1 000 à 2 500 m d’altitude. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne et en Afrique du Nord et sera de retour en montagne dès le mois de mars.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Les chamois (BC)

Rupicapra rupicapra, la chèvre des rochers n'est pas à l'origine exclusivement inféodée à la haute montagne. L'espèce affectionne tout particulièrement les escarpements rocheux et les fortes pentes plus que l'altitude. Toutefois, la forte pression humaine exercée sur le chamois l'a conduit à se retirer toujours plus haut. Convoité pour sa chasse sportive, il a trouvé refuge ici dans le Parc national des Ecrins.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



Le cincle plongeur (BD)

Au promeneur attentif, le torrent de montagne livre ses secrets. Le maître des lieux est un petit oiseau brun, roux et gris, à la queue courte et au plastron d'un blanc pur, séparé de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. On l'aperçoit souvent en vol, rasant la surfaces des eaux pour saisir les insectes. Le cingle plongeur doit son nom à ses habitudes alimentaires; pour trouver des larves aquatiques, il plonge tête la première et vient s'agripper au fond pour marcher à contre courant.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



Blaireau européen (BE)

La rencontre avec le blaireau a souvent lieu la nuit au bord d'un chemin, d'un talus ou d'une route. Son allure tranquille et sa démarche ronde de plantigrade font penser à un petit ours ; à moins qu’il ne laisse voir les bandes noires et blanches de sa tête avant de fuir. Vers de terre, reptiles, grenouilles, fruits, plantes… sont à son menu. Les familles de blaireaux vivent dans des terriers parfois très étendus et très anciens, aux nombreuses chambres et galeries. Tolérants, ils les partagent quelquefois avec les lapins ou les renards. Le « tesson » fait partie de ces voisins discrets qui nous côtoient sans laisser deviner leur présence hormis leurs empreintes composées de 5 doigts presque alignés et laissant apparaître les traces de longues griffes.

Attribution : PNE - Fiat Denis

Hospice de la Madeleine (BF)

Situé à 1 810 m d'altitude, en dessous de l'actuelle route du col du Lautaret, l'hospice de la Madeleine permettait aux voyageurs de franchir ce passage en tout temps et de donner un peu de repos aux pélerins se rendant à Rome ou en Terre sainte. La fondation de l'ordre de la Sainte-Pénitence dans ces bâtiments date de 1228. Le lieu possède une chapelle et est situé sur l'ancienne voie reliant Briançon à Grenoble. Une avalanche détruisit l'hospice de la Madeleine en 1740, le bâtiment fut reconstruit puis abandonné avec la modernisation de la route du Lautaret.

Vue sur le Pic de Rochebrune (BG)

La vallée de la Guisane redescend au sud-est sur Briançon. La vue s'ouvre au loin sur le début du massif du Queyras dont un des sommets se distingue très nettement. Le Pic de Rochebrune, haut de ses 3 320 m d'altitude, trône fièrement au-dessus de la vallée de Cervières à 10 km de Briançon et de la vallée du Guil dans le Queyras, toutes les deux reliées par le col de l'Izoard (2 361m). Cet énorme bastion de roches dolomitiques est accessible à des randonneurs de bon niveau puisque la dernière partie est un peu raide et nécessite de faire quelques pas en mettant les mains.

Le massif de Combeynot, W. Brockedon (BH)

Dans l'ouvrage de W. Brockedon, *Illustrations of the Passes of the Alps*, paru en 1828, une des gravures qui illustrent le col du Mont-Genèvre représente selon le titre : *Mont d'Arcines and the Val de Guisane from the Col du Lautaret* (p. 25). Cette vue est ainsi décrite « Across a deep ravin, the River Guisane is seen tumbling down the mountains from its source in the distant glacier of Mont d'Arcines, and thence flowing on to the Durance, through the narrow valley wich is bounded by rugged and pinnacled mountains ». A la page précédente, il précise « Le Casset, is near the foot of the Glacier de Lasciale, which descends from the Mont d'Arcines ». Il est donc clair que le Mont d'Arcines est l'actuel montagne des Agneaux et le glacier de Lasciale est le glacier du Casset qui devait alors descendre beaucoup plus bas. Cependant, Paul Guillemin considère qu'il s'agit de la première représentation imprimée de la Meije, lui attribuant le n° 2 dans son inventaire (PG : 2). C'est une erreur d'interprétation de sa part. En effet, il s'agit de la vue que l'on a sur le massif du Combeynot depuis l'ancienne route du Lautaret. De ce point de vue, on ne voit pas non plus les Agneaux (ou Mont d'Arcines).



Le climat du col du Lautaret (BI)

Le col du Lautaret est une limite climatique entre les Alpes du nord et les Alpes du sud. Il fonctionne comme une barrière pour les perturbations et il n'est pas rare que la vallée de la Romanche à l’ouest soit enneigée et la vallée de la Guisane à l’est soit sèche, ou inversement. La vallée de la Romanche redescend directement sur la région de Grenoble où le climat à la même altitude est marqué par deux fois plus de précipitations, elle fonctionne donc comme un corridor aux perturbations venant de cette zone. Cela explique que le col du Lautaret ainsi que le col du Galibier voisin marquent la limite de répartition de nombreuses plantes d'affinités méditerranéennes. En effet, cette position de charnière est caractérisée par un climat avec une forte influence méditerranéenne en direction de Briançon.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Cyril Couriser

La tufière du col du Lautaret (BJ)

Le tuf est une roche sédimentaire issue de la précipitation du calcaire dissous dans de l'eau qui sort en surface d’un cours d’eau ou d’une source. Lors de cette solidification minérale des carbonates, de nombreux débris végétaux ou animaux restent emprisonnés et se fossilisent. C'est ainsi qu'une campagne de fouilles réalisée entre 2008 et 2010 a permis de reconstituer la flore du col au moment du dépôt de la roche. Le tuf est aussi une roche tendre que l'on sculpte facilement et qui fut très prisée pour la construction des bâtiments publics ou des maisons de « bonnes gens ». L'église de Villar d'Arène est construite avec le tuf de la carrière du Lautaret qu'elle a presque épuisée. La tufière du Lautaret est inscrite comme habitat d’intérêt communautaire au sein du site Natura 2000 « Combeynot Lautaret Ecrins ».